

ÉNERGIES COMMUNES

N° **32**
> **SOMMAIRE**

P.2 ÉDITO **70 ANS !**

P.4/5 DOSSIER
LA DISTRIBUTION PUBLIQUE
D'ÉLECTRICITÉ : LA COMPÉTENCE
HISTORIQUE DU SDE 18

P.6 LE SDE 18 ET ENEDIS COLLABORENT
SUR LE CHANTIER DE DREVANT

P.7 L'ÉLECTROMOBILITÉ
OÙ EN EST LA FRANCE ?

P.8 INTERVIEW DE XAVIER TABOURNEL,
MAIRE DE CLÉMENT

La distribution publique d'électricité

la compétence historique du SDE 18





édito

Le SDE 18 fête cette année son soixante-dixième anniversaire. À cet âge, certains sont déjà partis pour une retraite bien méritée... Il n'en est rien pour votre Syndicat qui a poursuivi, tout au long de ces années, ses projets au service des Collectivités du Cher.

Jugez-en par vous-même : en très peu de temps, nous avons mis en œuvre, grâce à vous, un Système d'Information Géographique que beaucoup de départements nous envient, une nouvelle politique énergétique, une mission d'aide aux Collectivités (pour rédiger leur agenda d'accessibilité, et suivre leurs travaux liés à ces questions, comme à celles liées à l'isolation ou la sécurité incendie), ainsi que le déploiement des bornes de recharge pour les véhicules électriques.

De la même manière, plusieurs projets arrivent à maturité cette année : le PCRS (Plan de Corps de Rue Simplifié), ou le géo-référencement des ouvrages d'éclairage public dont nous avons déjà parlé et sur lesquels nous reviendrons prochainement.

Par ailleurs, arrive dans les meilleurs délais sur notre agenda, le soutien à la mise en place des PCAET (Plan Climat Air Energie Territoriaux) par les Communautés de Communes et obligatoires dès 2018 pour certaines d'entre elles.

Et ce, sans laisser de côté nos compétences historiques pour lesquelles nous continuons d'investir très massivement.

L'aventure du Syndicat continuera encore de très longues années, et vous pouvez compter sur l'ensemble des élus, à commencer par les vice-Présidents et moi-même, et l'ensemble des agents pour vous accompagner dans vos projets.

Avec nos sentiments bien dévoués !



AYMAR de GERMAY

Président du SDE 18
Maire de Marmagne
Vice-Président
de Bourges Plus.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉNERGIE DU CHER

Rue Maurice Roy

CS 600021 - 18021 Bourges cedex

TÉL. : 02 48 50 85 40 • FAX : 02 48 21 03 16

E-mail : info@sde18.com

www.sde18.com

AGENDA

COMITÉS SYNDICAUX

23 MARS	INSA	17H00
22 JUIN	INSA	17H00
19 OCT.	INSA	17H00
14 DÉC.	INSA	17H00

LE SDE 18 ET VOUS



70 ANS AU SERVICE DE NOS ADHÉRENTS

Comme vous l'avez sans doute constaté un nouveau logo est apparu sur la correspondance du Syndicat puisque cette année le SDE18 fête ses 70 ans ! Depuis 1947, le Syndicat est l'interlocuteur privilégié des Collectivités pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets. Au fil des années, le SDE 18 a acquis de nouvelles compétences, en plus des compétences historiques de distribution publique d'électricité et de gaz, afin de répondre aux besoins de ses adhérents, mais également d'anticiper les nouveaux enjeux environnementaux.

> CAP QUALITE

STABILITÉ DES MÂTS



En décembre dernier, le SDE 18 a expérimenté une nouvelle méthode permettant de vérifier la stabilité des mâts d'éclairage public. Cette expérimentation, réalisée à Augy-sur-l'Aubois, par l'entreprise Roch Service, reproduit les contraintes exercées par le vent en produisant une force progressive permettant de vérifier l'élasticité du système et/ou de détecter des anomalies pouvant être liées à l'instabilité, à la corrosion ou au dimensionnement insuffisant de l'un des composants de l'ouvrage. Cette méthode dont la précision est proche des 100%, a permis de détecter 2 mâts présentant des anomalies sur les 39 mâts vérifiés. Ce service sera utilisé de manière ponctuelle par le Syndicat.

> LE CHIFFRE DU TRIMESTRE



C'est le nombre de dossiers actuellement traités par le service d'aide aux Collectivités. Le SDE 18 accompagne ces Collectivités pour la rénovation ou la mise en accessibilité de 84 bâtiments.

> LES TRAVAUX EN IMAGES



ETRECHY : Fin de chantier d'enfouissement des réseaux.



RIANS : Visite de l'école maternelle après les travaux d'isolation.



MOULINS-SUR-YÈVRE : Dissimulation des réseaux.

DOSSIER

LA DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ LA COMPÉTENCE HISTORIQUE DU SDE18

Depuis 70 ans, le SDE 18 assure la mission d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité pour les 290 communes du Cher. Cette compétence se matérialise par la réalisation de travaux sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat et permet d'oeuvrer à la fiabilisation du réseau et de garantir la continuité de fourniture d'électricité aux usagers du Département.

➤ LA COMPÉTENCE ÉLECTRIFICATION

**75 MILLIONS D'EUROS
DEPUIS 2008**

Depuis 2008, le SDE 18 a consacré plus de 75 millions d'euros à l'électrification. Il s'agit bien évidemment de l'enveloppe budgétaire la plus importante du Syndicat. Avec plus de 8 millions d'euros consacrés, chaque année, à cette compétence le SDE 18 est un des premiers acteurs de l'aménagement du Cher. Pour améliorer la distribution publique d'électricité, le SDE 18 réalise selon les besoins des Collectivités quatre types de travaux : la création de nouveaux ouvrages de raccordement, le renforcement des réseaux (pour maintenir une tension électrique de qualité), la sécurisation pour réduire les nombres d'incidents en remplaçant les fils vulnérables par des câbles plus résistants et les travaux d'enfouissement des réseaux qui constituent, aujourd'hui, 16% des affaires gérées par le service travaux. Au quotidien, les affaires liées aux travaux d'électrification sont suivies par cinq chargés d'affaires, un par lot géographique, interlocuteurs des Collectivités. Ils suivent les travaux de la demande de prestation à la livraison des travaux. Deux assistantes assurent à leurs côtés le suivi administratif des affaires.

➤ LE DÉROULEMENT D'UNE AFFAIRE D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ÉTAPES PAR ÉTAPES

1

Demande écrite de la Collectivité qui a défini un projet et en fait part au SDE 18 par écrit.

2

La demande est prise en charge par un chargé d'affaires qui prend contact avec la Commune pour l'accompagner dans son projet et **apporter une expertise technique sur :**

- les conditions de réalisation du chantier (travaux coordonnés, tranchées remises, délais souhaités....),
- les contraintes techniques,
- les souhaits de la Collectivité en matière d'éclairage public.

3

Une 1^{re} estimation du coût des travaux est transmise à la Collectivité pour validation.

4

À réception de l'accord du maire sur l'estimation, et après vérification de la disponibilité des crédits au budget du Syndicat, **les travaux sont engagés via un bon de commande adressé à l'entreprise pour la réalisation des études.**

5

En parallèle, le chargé d'affaires fait une déclaration de travaux sur le guichet unique afin d'obtenir la localisation des réseaux des autres exploitants dans l'emprise du chantier. **Il demande la cartographie du réseau électrique à ENEDIS ou fait relever le fond de plan, en cas d'absence de réseau,** et transmet le projet à Orange pour l'étude sur le réseau de télécommunication.

Lot n°2 Nord-Ouest

6

Avec tous ces éléments, **l'entreprise réalise une étude de « piquetage préliminaire »** comprenant des plans et un devis des travaux.

7

Le chargé d'affaires contrôle l'étude et transmet un plan de financement à la mairie qui doit être approuvé par délibération du Conseil municipal.

8

Après réception de la délibération, **la 2^e phase de l'étude qui s'appelle « piquetage définitif » est engagée.** L'entreprise finalise l'étude, élabore les dossiers d'autorisation de construire, fait signer les conventions de passage aux propriétaires des parcelles privées concernées par le projet.

9

À réception de ce dossier, **l'ordre de service travaux** est transmis à l'entreprise.

10

L'entreprise effectue la préparation du chantier, envoie les DICT, (Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux) et commande le matériel.

11

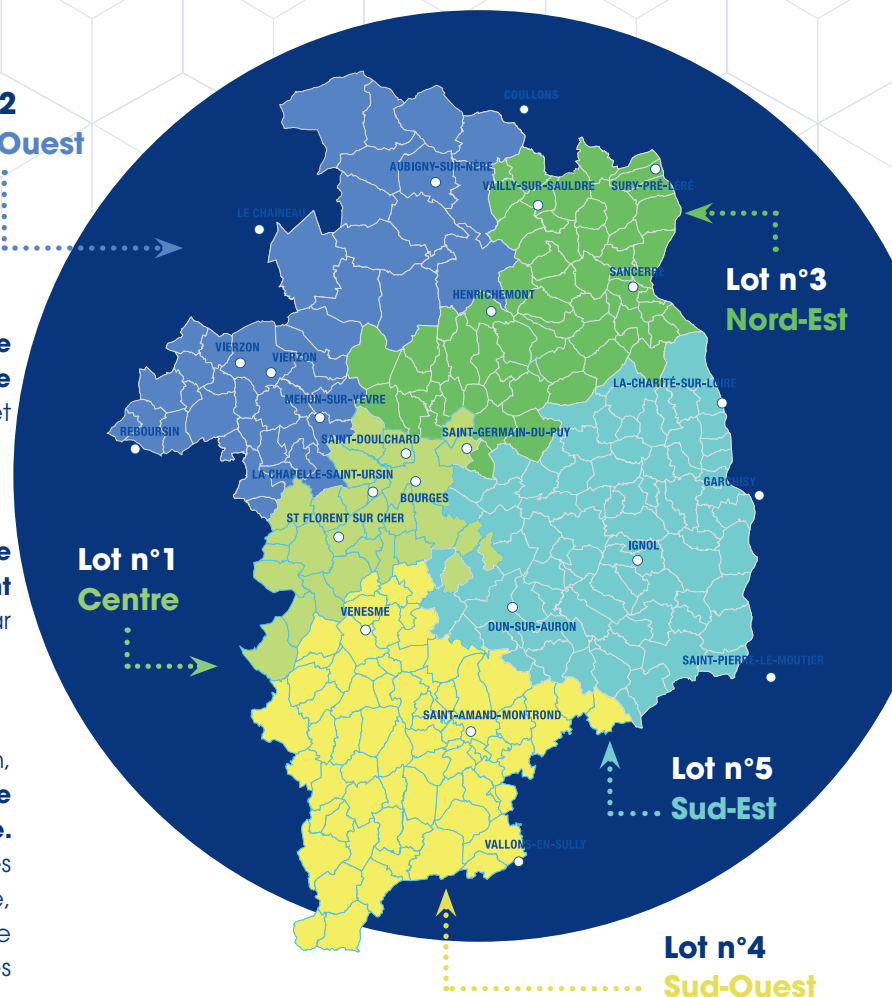
Avant le début des travaux et sur demande de la Collectivité, **le chargé d'affaires assiste le maire lors d'une réunion publique** pour répondre aux questions des riverains.

12

Pendant les travaux, **le chargé d'affaires participe à des réunions de chantier** et effectue des visites afin de vérifier la bonne exécution des travaux.

13

À la fin du chantier, **il organise la réception du chantier** et vérifie les plans de récolement ainsi que la mise à jour de la base de données éclairage public.



▲ LOTS GÉOGRAPHIQUES MARCHÉS 2018-2021

+ ZOOM SUR...

LE RENOUVELLEMENT DU MARCHÉ DES TRAVAUX

Tous les 4 ans, le SDE 18 lance une consultation relative aux prestations de travaux réalisées sur les réseaux d'électricités et d'éclairage public. Le marché actuel arrive à échéance fin 2017. Le Syndicat va donc lancer, au mois de mai, une procédure d'appel d'offre composée de trois volets de prestations : travaux d'électrification, travaux d'éclairage public et maintenance d'éclairage public. L'attribution du marché aura lieu à la fin de l'année ; ce laps de temps étant nécessaire pour organiser une période de négociation avec les entreprises candidates afin d'obtenir les prix les plus compétitifs. Le marché concerne les 5 lots géographiques du département qui ont été légèrement modifiés pour prendre en compte les évolutions du schéma départemental de coopération intercommunale.

CAP SUR LES TERRITOIRES

LE SDE 18 ET ENEDIS COLLABORENT SUR LE CHANTIER DE DREVANT

Ce chantier qui devrait démarrer au mois de mai, concerne l'enfouissement des réseaux haute tension et basse tension entre St Amand et Drevant (RD97). Le SDE 18 et Enedis collaborent sur ce projet qui rentre dans le programme de restructuration des réseaux moyenne tension menés par notre concessionnaire. Afin de faciliter le déroulement des travaux, Enedis a choisi de passer la commande de ces travaux à l'entreprise CEE, mandatée par le Syndicat pour les travaux du lot 4. Laurent KOESSLER, Directeur Territorial ENEDIS CHER, commente ce choix :

« L'alchimie consiste ici à savoir additionner intelligemment l'enfouissement du réseau moyenne tension et l'enfouissement du réseau basse tension au bénéfice des consommateurs. Enedis procède à l'enfouissement de 20,7 km de réseau sur lesquels plus de 2 km se réalisent en coordination avec le SDE 18 ce qui se traduit par une optimisation des ressources financières de nos 2 structures. C'est un exemple même du partenariat efficace. »

Ce chantier qui vient de débuter est le plus important sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat, 3,4 km de réseaux électrifiés vont être dissimulés ainsi que 1,8 km de réseaux d'éclairage public. Les candélabres énergivores vont

être remplacés par 83 LEDs qui vont permettre à la Commune de réaliser 15% d'économies d'énergie. Le montant des travaux est de 1 009 813 € dont 499 629 € supportés par le SDE 18.

LE MONTANT DES TRAVAUX EST DE 1 009 813 €
DONT 499 629€ SUPPORTÉS PAR LE SDE 18



Lors du chantier,
la cabine haute
sera déposée.

GÉO-RÉFÉRENCEMENT DE NOUVELLES DONNÉES BIENTÔT DISPONIBLES !

Au cours du dernier trimestre 2016, le SDE 18 a mené une expérimentation sur le géoréférencement des réseaux d'éclairage public dans la commune de Beffes. Les objectifs de cette opération, outre celui de tester la méthode, sont de bénéficier d'une cartographie très précise (40cm) des réseaux aériens et souterrains d'éclairage public, de géolocaliser les points lumineux, les armoires de commande, les regards afin d'enrichir notre logiciel de Latitude 18 de nouvelles couches

de données. Le prestataire CERENE Services a utilisé une méthode de détection des réseaux enterrés par injection d'un signal dans les câbles enterrés. Durant le relevé qui a duré 15 jours, 12 km de réseau ont été recensés, 511 points lumineux ont pu être placés avec précision ainsi que 20 armoires de commandes. Cette expérimentation est une réussite. La qualité des données fournies est très satisfaisante. C'est pourquoi le SDE 18 va lancer un marché sur 3 ans, à l'échelle départementale.

L'ÉLECTROMOBILITÉ OÙ EN EST LA FRANCE ?

AVEC UN RÉSEAU DE BORNES QUI SE DENSIFIE, UN MARCHÉ DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE EN PLEINE EXPANSION, LA FRANCE DEVIENT LA CHAMPIONNE DE L'ÉLECTROMOBILITÉ EN EUROPE !

➤ LE DÉPLOIEMENT DES BORNES DE RECHARGE

Si la grande majorité des recharges est réalisée à domicile sur une prise de courant domestique ou une borne de recharge résidentielle, le déploiement des infrastructures de recharge installées sur le domaine public est indispensable pour lever les freins au développement du marché de la voiture électrique. Pouvoir se recharger rapidement et facilement grâce à la présence de ce type de bornes participe à rassurer les conducteurs de véhicules électriques. Au 1er janvier 2017, la France compterait 15 883 points de recharge accessibles au public. L'Ile-de-France reste la région où il est le plus facile de se recharger mais l'écart se réduit puisque 13 territoires comptent plus de 40 points de charge pour 100 000 habitants. D'ici la fin de l'année, 20 000 points de charges seront installés sur le territoire. La France s'est fixée un objectif de 7 millions de bornes installées en 2030 et un objectif intermédiaire de 1 million de bornes, incluant 100 000 prises publiques et 900 000 points chez les particuliers, d'ici 3 ans.

➤ LA FRANCE, CHAMPIONNE D'EUROPE !

En 2016, la France est devenue la nouvelle championne d'Europe du marché du véhicule électrique avec 27 307 voitures immatriculées, reléguant la Norvège leader de ce marché depuis plusieurs années, à la deuxième place. En 2016, le marché des véhicules électriques a atteint un niveau record, en Europe, avec 102 625 immatriculations. On estime que le parc de voitures électriques en Europe est désormais de 340 000 véhicules. En ce qui concerne la France, la tendance de 2016 semble se confirmer en 2017 puisque 2 242 immatriculations ont été enregistrées au mois de janvier soit une progression de plus de 62% et une part de marché record de 1,46% sur le marché automobile.



LE CHER ROULE
BRANCHÉ !



LA PAROLE AUX ÉLUS !



XAVIER TABOURNEL MAIRE DE CLÉMONT

Un chantier d'enfouissement est en cours à Clémont, quelle est la nature de ce projet et quelles sont vos impressions sur son déroulement ?

La nature de ce projet est l'enfouissement des réseaux d'une rue de notre village, ces travaux vont permettre d'embellir notre Commune et nos réseaux seront fiabilisés. Le programme avance sans aucun retard ce qui démontre une grande rigueur des équipes qui interviennent sur le terrain.

Le SDE 18 vous accompagne dans la réalisation de ce projet, quel regard portez-vous sur cette collaboration ?

Nous sommes très satisfaits de l'ensemble des

interlocuteurs que nous rencontrons depuis le commencement de ce projet, que ce soit le chargé d'affaires du SDE 18 ou les équipes de l'entreprise mandatée par le Syndicat pour réaliser les travaux. Toujours joignables, tous les intervenants ont su nous accompagner et nous conseiller dans la conduite de ce chantier, démontrant un souci perpétuel de répondre au mieux à nos questions et aux besoins de notre Collectivité.

Votre Commune est adhérente à plusieurs compétences à la carte (Éclairage public, SIG, Aide aux Collectivités pour l'Ad'AP) proposées par le SDE 18. Globalement comment appréciez-vous les services proposés, envisagez-vous d'autres projets avec le SDE 18 ?

Le recours au SDE 18 pour l'éclairage public, pour l'Ad'AP ou la dissimulation des réseaux, n'est pas un hasard mais la résultante d'une relation de confiance construite au cours de ces dernières années. Le SDE 18 est un partenaire privilégié que nous ne manquerons pas de solliciter si nous avons d'autres projets.



www.sde18.com

Connectez-vous à l'aide
de votre identifiant.

IDENTIFIANT ÉGARÉ ?
CONTACTEZ-NOUS